

Conditions générales de vente pour Chic et Charme Cottage



Article 1 / Durée du séjour

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 / Formalités de réservation

Après réception de votre réservation, nous vous adressons par courriel – ou par sms ou, à défaut d'adresse e-mail, par courrier postal – une confirmation écrite et vous invitons à régler dans un délai maximum de deux semaines (mais plus rapidement s'il s'agit d'une réservation effectuée avec un préavis moindre) une arrhes d'une nuit par chambre. Une fois cette arrhes reçue, la réservation devient ferme. Par le règlement de arrhes, vous confirmez votre accord plein et entier avec les conditions générales spécifiées ci-après. Merci de bien vouloir noter que sans le versement de arrhes dans le délai imparti, la réservation n'est pas confirmée et que, en conséquence, nous nous réservons le droit de récupérer les chambres.

Article 3 / Annulation du séjour par le client

Toute modification n'est possible qu'après l'accord de « Chic&Charme Cottage » et peut entraîner des frais supplémentaires.

Nous vous informons qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le client, une indemnité fixée de la façon suivante :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours avant la date d'arrivée, les arrhes ne seront pas remboursés ;
- si l'annulation intervient moins de 14 jours avant la date d'arrivée, la totalité du paiement restera acquise à « Chic & Charme Cottage», sauf si nous parvenons à relouer la/les chambre(s).

En cas de départ anticipé en cours de séjour : règlement total de la prestation réservée.

Article 4 / Assurance annulation

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs. Il est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une auprès de votre assureur.

Article 5 / Annulation du séjour par le propriétaire

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il doit aussitôt en informer son client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé des sommes qu'il aura déjà versées. Il recevra en outre une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article 6 / Heure d'arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé lors de sa réservation, au plus tôt à 16 h 00 (heure de disponibilité des chambres et de remise des clefs) et, au plus tard, à 19 h 30. Le client préviendra impérativement par téléphone si, par la force des choses, il est contraint d'arriver après ce créneau horaire (au 06 22 03 60 66). Dans toute la mesure du possible, merci de ne pas arriver après 21 h 30.

Article 7 / Heure de départ

L'heure de départ des chambres est fixée à 10 heures au plus tard.

Article 8 / Règlement du solde de l'hébergement

Le solde du séjour est à régler la veille du départ, à l'initiative du client.

Article 9 / Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public.

Article 10 / Changement de chambres

Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, le propriétaire se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. En pareil cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 11 / Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés. Par dérogation, les animaux de compagnie de petite taille sont acceptés après accord préalable de « Chic&Charme Cottage » mais uniquement dans les chambres du rez-de-chaussée.

Article 12 / Art de vivre et utilisation des lieux

Afin de garantir la quiétude des lieux et le confort des hôtes de Chic&Charme Cottage, le respect d'un certain « art de vivre » est exigé de tous. Il est notamment demandé de ne pas fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs. Le client s'engage plus généralement à respecter les consignes de savoir-vivre qui lui seront indiquées, celles qui s'imposent à tous dès lors qu'on vit en communauté et les présentes conditions générales de vente.

Les appareils d'éclairage à flamme nue, candélabres, cierges, luminaires, sont tolérés uniquement dans les espaces extérieurs, à distance raisonnable de l'habitation, et doivent être éloignés de toute matière inflammable ; en outre, ils doivent être disposés de manière que, même en cas de chute accidentelle, ils ne puissent pas être une cause d'incendie.

Aucun repas ne peut être pris dans les chambres, seuls les déjeuners dans le parc sont tolérés à la seule condition de respecter la faune et la flore des lieux

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable.

Les chambres ayant été décorées et aménagées avec passion par le propriétaire, il est demandé de respecter les objets mis à disposition. Toute disparition d'objet non déclarée sera facturée à posteriori au client, à sa valeur de remplacement.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable. Il est précisé que la cuisine dont dispose la salle commune n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.

L'attention des hôtes est attirée sur le fait que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Le Chic&Charme Cottage n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.

Laïcité : Chic&Charme Cottage est un établissement laïque dans un contexte d'état d'urgence. Il est donc interdit de porter toute tenue (de plage inclus) manifestant une appartenance religieuse et de nature à créer des risques de troubles au sein de la clientèle et de la maison d'hôte.

Article 13 / Clause de non-responsabilité

Nous ne pouvons être tenu responsable, lors de vente de produits à emporter (exemple : pot de confiture, miel...) des défauts de conception.

Article 14/ Utilisation de la piscine

Un règlement est affiché à l'entrée de la piscine, les hôtes doivent s'y conformer.

Le Chic&Charme Cottage se donne le droit de refuser et/ou d'expulser quiconque ne respecte pas le règlement de la piscine.

Pour les enfants mineurs, la piscine est accessible uniquement avec l'accompagnement des parents. Aucune dérogation possible.

Le Chic&Charme Cottage n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures causés aux personnes et ce quelle qu'en soit la cause.

Article 15/ Table d'hôtes

Afin de pouvoir bénéficier de la table d'hôtes, il est impératif de réserver maximum 48h avant. Plusieurs formules sont proposées pour les adultes. De plus, pour les enfants de 0 à 2 ans, la prestation ne sera pas payante. Pour les enfants de 3 à 10 ans, le repas est à hauteur de 10 euros. Enfin, au-delà de 11 ans, c'est la formule adulte qui s'applique.

Article 16/ Modification des conditions de vente

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.

Article 17 / Loi informatique et liberté

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Nous nous engageons à ne transmettre en aucun cas les informations que vous nous avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.